

Nouveau bâtiment Géopolis
« Guide de l’utilisateur »

Sommaire

1. Généralités sur le bâtiment

1.1. Bienvenue

Chers utilisateurs,

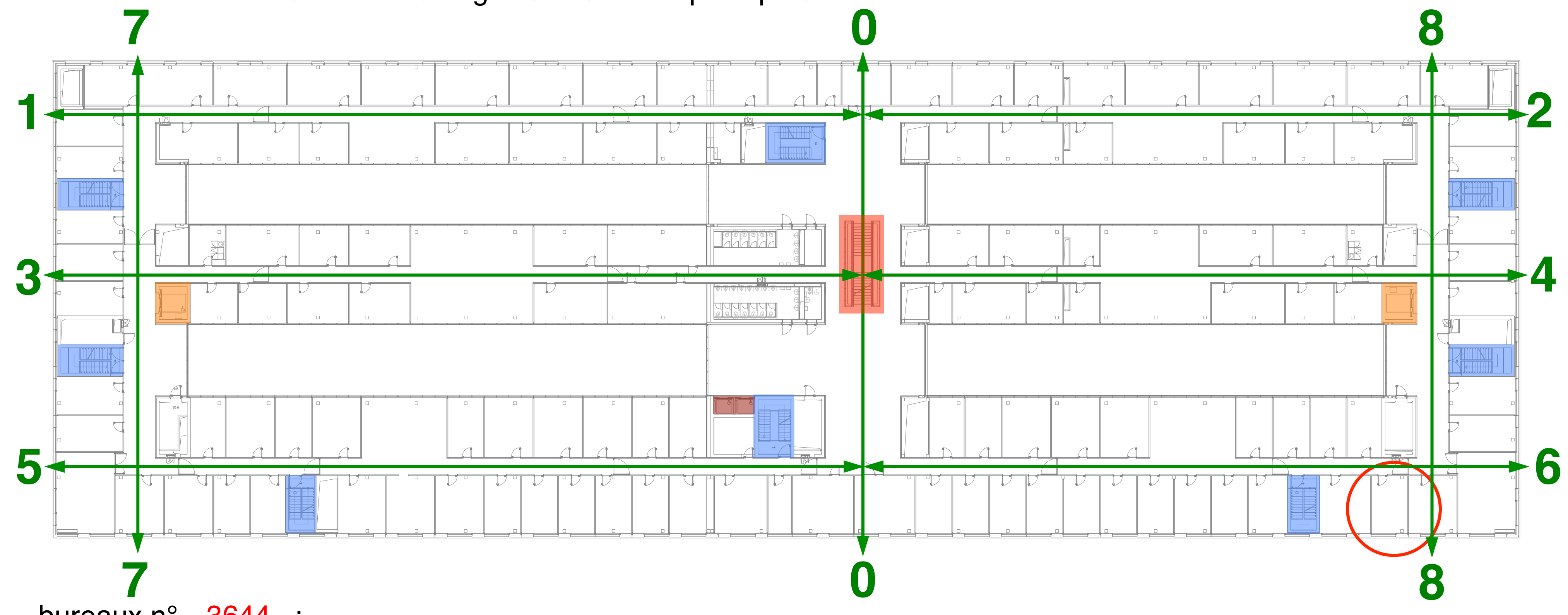
Nous vous souhaitons la bienvenue dans le nouveau bâtiment de Géopolis !
Ce petit « guide de l'utilisateur » a pour but de vous fournir des renseignements utiles, pour que votre vie à bord de Géopolis débute le mieux possible. Les explications données dans ces quelques pages ne sont pas exhaustives, mais font référence aux éléments qui nous semblent les plus importants à connaître.
Comme c'est le cas pour tout nouveau bâtiment, certaines particularités devront être vécues pendant un certain temps pour que vous vous familiarisiez avec elles et, nous l'espérons, pour qu'elles fassent partie ensuite de vos habitudes.
Nous vous invitons à prendre le temps d'habiter ce bâtiment avant d'émettre vos remarques ou critiques éventuelles.
En cas de nécessité, vous pouvez joindre le concierge M. Viégas au n° 2625 ou contacter Unibat à l'adresse mail unibat@unil.ch

Nous espérons que vous vous sentirez bien dans vos nouveaux locaux et nous restons à disposition.

UNIBAT, septembre 2012

1.2. Circulation et numérotation des locaux

Ce bâtiment comporte 6 niveaux (niv.0 à +5), dont un en sous-sol. Il comprend 1 escalier principal, 8 cages d'escaliers de secours fermées, 2 ascenseurs et 2 monte-charges.
Dans les étages, les circulations s'organisent autour des bureaux. Ceux-ci donnent soit en façade, soit sur les atriums centraux.
La numérotation des locaux est organisée selon le principe suivant :



bureaux n° 3644 :

3xxx : niveau du bureau (en l'occurrence ici niveau 3).
x6xx : numéro du couloir (en vert sur le plan).
xx44 : numéro du local depuis l'axe 0 avec n° pairs côté Nord (autoroute) et n° impairs côté Sud.

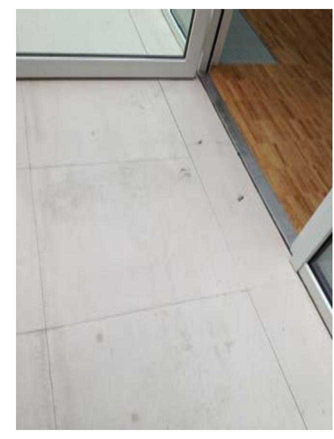
Remarque : certains numéros ne sont pas attribués et sont des réserves.

1.3. Données physiques et répartition des locaux

Le nouveau bâtiment de Géopolis mesure 150 m de long par 50 m de large et 21 m de haut. Il totalise une surface utile de 21’300 m2 pour l’ensemble des 6 étages et un volume de 177’000 m3.

La façade de 10'000 m2 est composée de vitrages dernière génération, à hautes performances thermique et acoustique. Pour les murs extérieurs, l’isolation thermique est revêtue de panneau en acier inoxydable poli et bosselé.

Les sols des niveaux 1 à 5 sont constitués par un plancher technique et formé de panneaux de 62.5 x 62.5 cm, intégrant directement le revêtement de sol en bois (lamelles en chêne).
Les panneaux de sol des circulations du niveau 2 (panneaux de couleur beige claire) sont provisoires et seront prochainement remplacés.



Panneaux de sol provisoires

Les locaux sont répartis de la manière suivante :

- niv. 0 : dépôts et locaux techniques.
- niv. 1 : entrées, restaurant, bibliothèques, laboratoires, auditoires, salles de cours et locaux techniques.
- niv. 2 : bibliothèques, salles de cours et bureaux.
- niv. 3 à 5 : bureaux.

1.4. Données techniques et environnementales

- La production de chaleur du bâtiment est assurée par 2 pompes à chaleurs qui couvrent les besoins du bâtiment en eau chaude sanitaire et en chauffage. Elles sont alimentées par un réseau d'eau du lac.
- Les installations de ventilation du bâtiment sont également raccordées à l'eau du lac. Cela permet notamment le rafraichissement des locaux et des serveurs informatiques.
- La chaleur de l'air vicié (extrait) est récupérée et permet le réchauffement de l'air frais (pulsé), selon les besoins. C'est également le cas pour la chaleur directement dégagée par les serveurs informatiques.
- Une couverture wifi s'étend sur l'ensemble du bâtiment.
- Les contrôles d'accès de l'entrée du bâtiment et des locaux se font via la campus card.
- Le bâtiment est muni d'un système de téléphonie IP. Le mode d'emploi du téléphone se trouve sur le site internet de Unibat au lien http://www.unil.ch/unibat/page35216.html.
- Les locaux sont sous protection incendie (détection incendie ou sprinklers).

Le bâtiment répond aux exigences de l'Etat de Vaud en matière énergétique. Il est certifié MINERGIE - ECO.

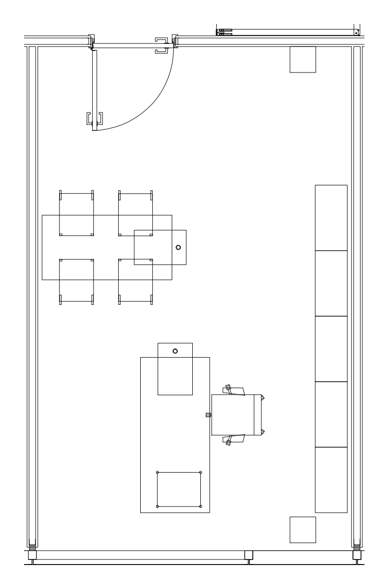
- le bâtiment correspond au standard MINERGIE en termes d'isolation de son enveloppe et sa consommation d'énergie est donc réduite. Le renouvellement d'air des locaux est assuré grâce à une ventilation douce (c'est-à-dire avec de faibles débits) à double flux (pulsion et extraction).
- Les exigences du label ECO - BAU sont respectées, notamment en terme d'éclairage naturel et d'isolation acoustique optimums pour les locaux. Les matériaux utilisés pour la construction de Géopolis sont saints pour les utilisateurs et peu polluants pour l'environnement (du point de vue de leur fabrication et de leur mise en œuvre, mais également lors de la démolition du bâtiment après son cycle de vie).
  Les bétons utilisés proviennent du bâtiment de l'ancienne fabrique de meubles Leu. Ils ont été recyclés via une centrale à béton installée proche du site.

2. Bureaux

2.1. Mobilier

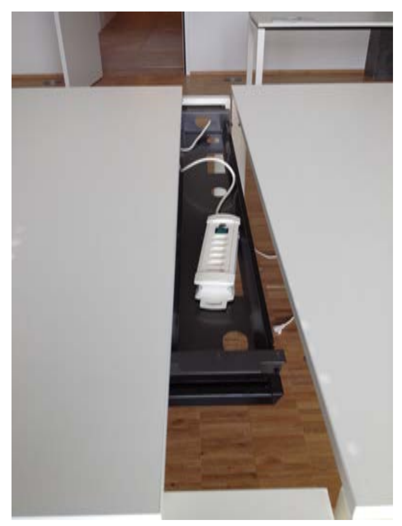
Les bureaux sont entièrement équipés :

- 1 table par occupant, avec 1 multiprise de 6 unités.
- 1 corps de bureau (tiroirs) sous clés.
- 1 étagère par occupant, dont 2 modules sous clés (2 clés par personne).
- 1 lampe sur pied pour max. 2 occupants (voir mode d'emploi annexé).
- 1 porte-manteaux par bureau.
- 1 tableau blanc par bureau.
- 1 poubelle + 1 box-it papier par personne (déchetterie commune au quai de chargement).



Bureau type





Il faut coulisser le plateau pour accéder aux multiprises. Le mécanisme de déverrouillage se situe sous

Comme indiqué au point 1.3, les locaux sont munis de planchers techniques. Leur charge utile est de 450 kg / m2. **Les étagères sont fixées entre elles et ne doivent en aucun cas être déplacées.**

2.2. Fenêtres, portes et parois.

La proximité du bâtiment avec l'autoroute et l'optimisation de l'efficience énergétique ont poussé les concepteurs à opter pour une solution de vitrages fixes pour l'ensemble du bâtiment.
Les vitrages donnant sur l'extérieur sont munis de stores à lamelles à commande électrique. Leur fonctionnement est automatisé par des capteurs solaires selon l'orientation des façades (les stores descendent automatiquement en cas d'ensoleillement important) et par des anémomètres (les stores remontent automatiquement en cas de vent dépassant une certaine vitesse).
Les verres sont sécurisés (anti-chute), mais **il est impératif de ne rien coller contre (films, même transparents) ni de plaquer du matériel contre** (sinon risque d'éclatement des verres dû à la surchauffe).
Les vitrages donnant sur les atriums ne sont pas munis de stores car il n'y a pas de besoin en terme de protection solaire.
L'intimité est assurée par des panneaux translucides coulissant type « parois japonaise ». Les utilisateurs sont libres d'orienter ces panneaux au gré des besoins.

Les portes sont munies de bornes électroniques (campus card) pour l'usage des utilisateurs (accès aux seuls autorisés) et d'un cylindre à l'usage des pompiers. Elles sont munies de ferme-portes pour des raisons de protection incendie.

Les parois sont des parois légères en placo-plâtre. **Au besoin, merci de vous adresser à Unibat avant de les percer pour fixer des éléments.**



Vitrage extérieur avec store à lamelles



Vitrages intérieurs des atriums

Ventilation et confort

La ventilation des locaux est assurée par 2 grilles au sol :

- une grille rectangulaire au pied des vitrages pour la pulsion.
- une grille ronde au pied de la paroi du corridor pour l'extraction.

La ventilation permet de réchauffer ou de rafraichir les locaux à l'aide de d'éjecto-convecteurs dans le faux-plancher.



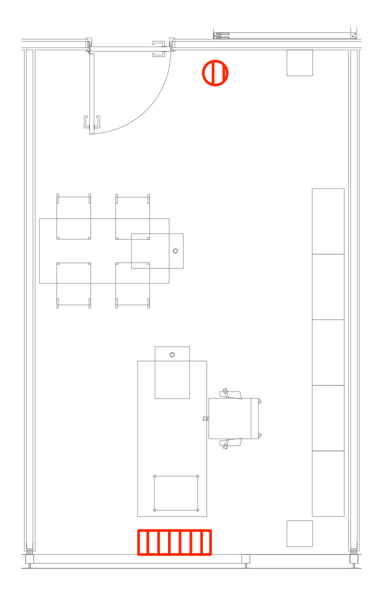


Position des grilles de ventilation

Afin de garantir un renouvellement d'air adéquat, **il est impératif de ne rien placer sur ces grilles.**

Les utilisateurs pourront, à l'aide d'un logiciel installé sur leur ordinateur, faire varier la température de leur bureau de ± 1°C.

EXTRACTION



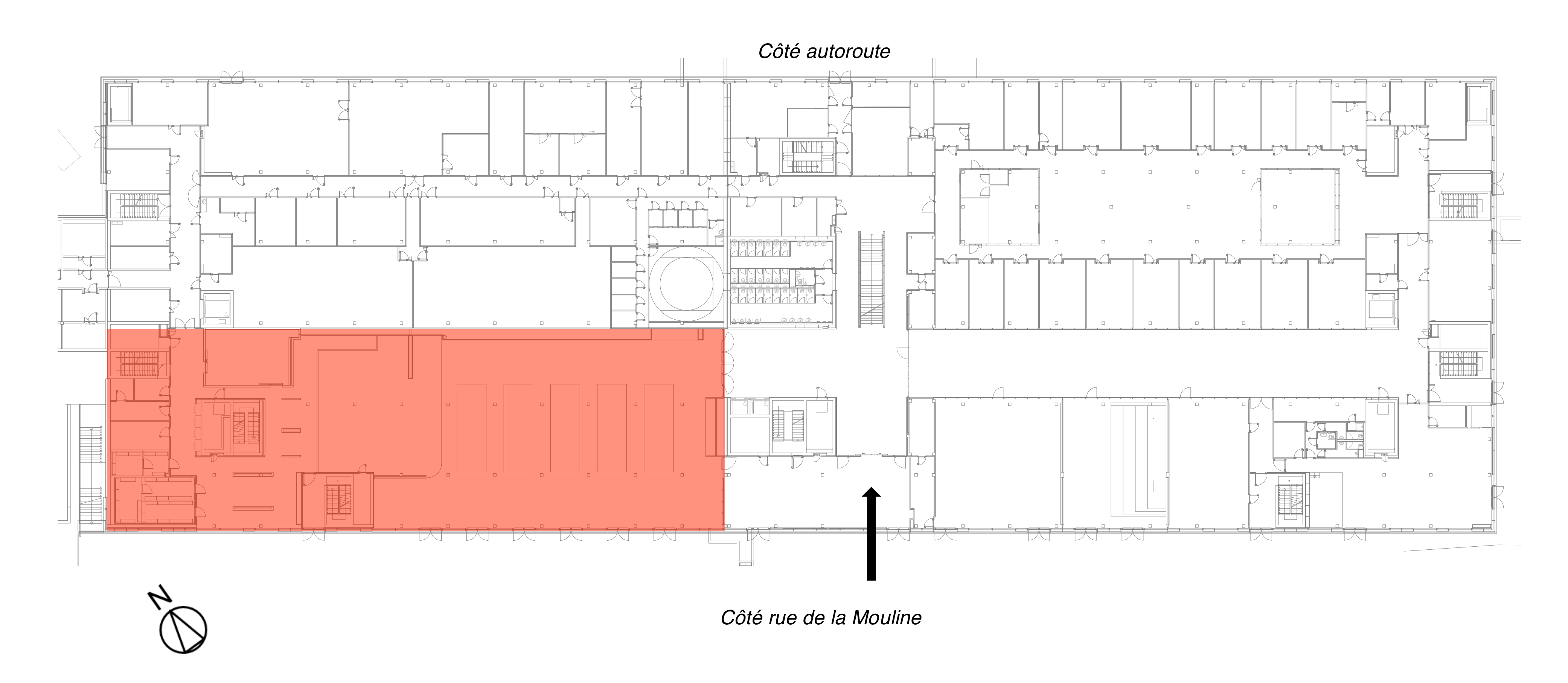
PULSION

Principe de ventilation d'un Bureau type

3. Locaux communs

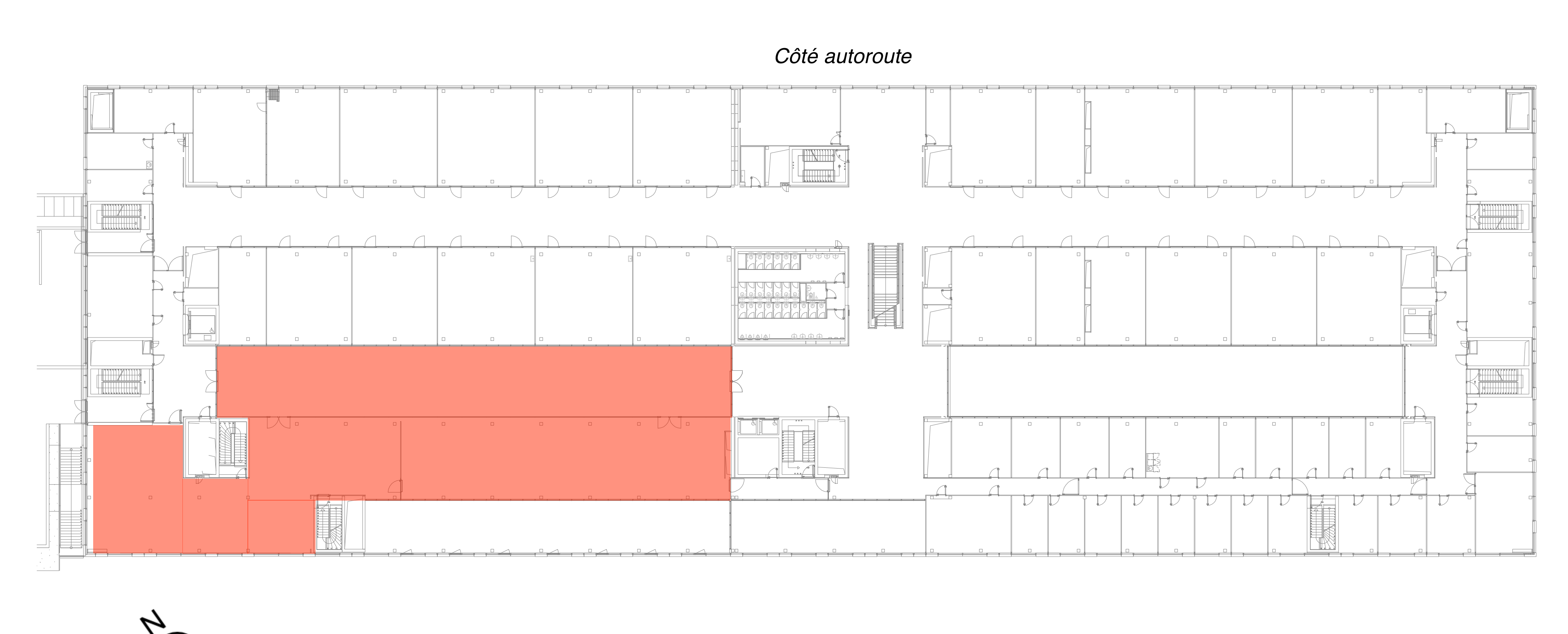
3.1. Entrée principale et restaurant

Le restaurant se situe au niv.+1, au niveau de l’entrée principale côté route.



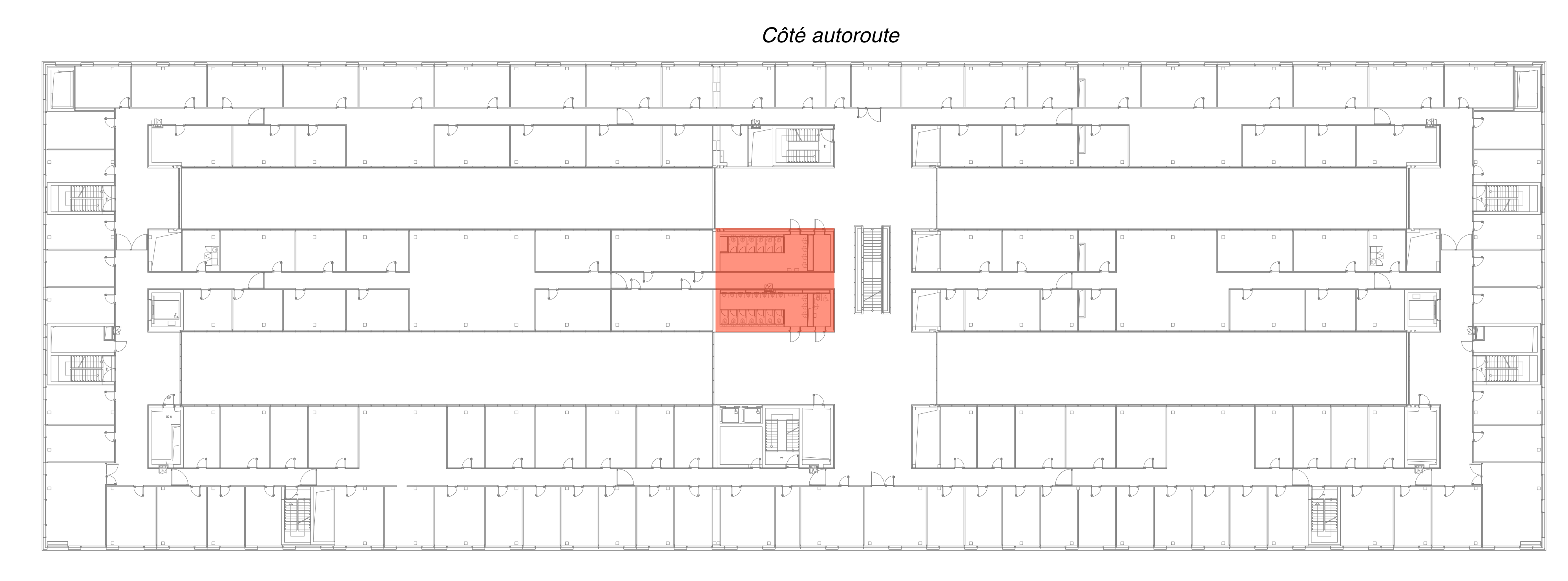
3.2. Bibliothèque

La bibliothèque se situe au niv.+2, au-dessus du restaurant.



3.3. Sanitaires

Les sanitaires sont au centre du bâtiment, du niv.1 au niv.5



Côté rue de la Mouline

3.4. Autres locaux communs

Des espaces de rencontre donnant sur les atriums sont à disposition. Ces locaux sont également ventilés mécaniquement et, comme pour les bureaux, **merci de ne rien placer sur les grilles de sol.**

Côté autoroute

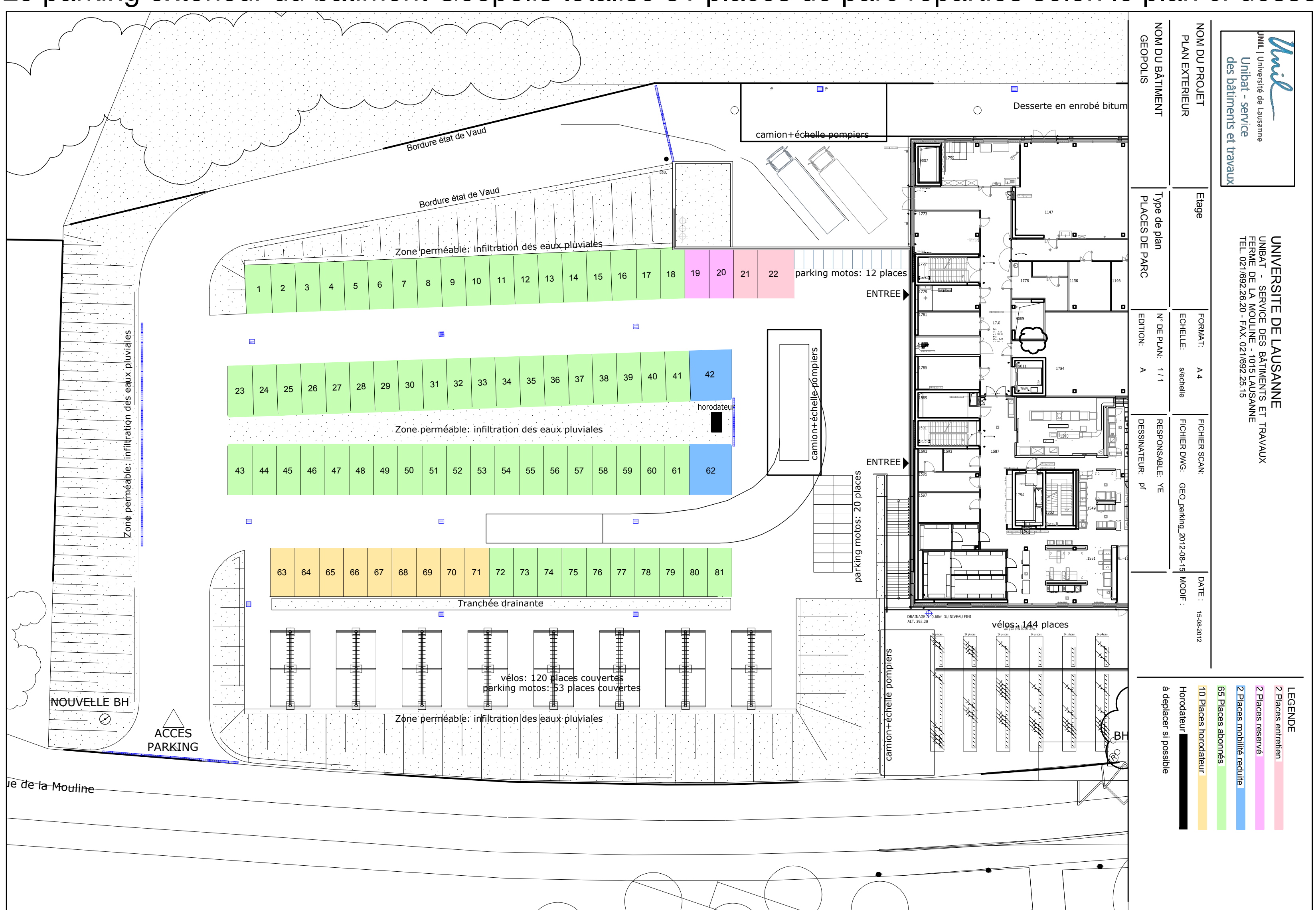


Côté rue de la Mouline

4. Extérieurs

4.1. Stationnements

Le parking extérieur du bâtiment Géopolis totalise 81 places de parc réparties selon le plan ci-dessous.








Lampadaires "ATARO" avec détecteur de présence

Positionnement
Placez le lampadaire à côté de votre écran et veillez à ce que le détecteur couvre le maximum de votre place de travail. Evitez la lumière du jour direct et gardez une certaine distance par rapport à la fenêtre.

Fenêtre

Utilisation
Le luminaire est commandé par les deux boutons sur le mât.
Bouton du bas : Enclenchement / Déclenchement
Bouton du haut : Enclenchement et changement du niveau d'éclairement



Enclenchement :
Pressez le bouton du bas ou celui du haut : le luminaire s'enclenche sur le dernier niveau mémorisé.
Déclenchement :
Pressez le bouton du bas :le luminaire s'éteint

Mémorisation un nouveau niveau d'éclairement :
Pressez le bouton du haut et maintenez la pression. Après env. 1 sec. le luminaire modifie son intensité. Pour changer de sens de la régulation, vous pouvez lâcher le bouton et le presser à nouveau sur le même bouton. Après avoir lâché le bouton, le niveau d'éclairement choisi reste mémorisé.

Détecteur de luminosité
Le détecteur de luminosité reconnait le niveau d'éclairement sur la place de travail et le compare avec le niveau précédemment choisi. Si le niveau mesuré est supérieur à la luminosité mémorisée, le luminaire diminue automatiquement sur le niveau choisi ou éteint le luminaire. Si le niveau mesuré est inférieur à la luminosité choisie, le luminaire augmente son intensité jusqu'à la valeur fixée.

Surveillance de la présence
Le détecteur de présence surveille la présence de l'utilisateur.
Si une personne est détectée lorsque le luminaire est éteint, plusieurs états sont possibles :

a) le luminaire s'enclenche et se régule sur le dernier niveau d'éclairement choisi.
b) le luminaire ne s'enclenche pas, si la luminosité est supérieure au niveau mémorisé
c) un apport de lumière par le luminaire n'est pas nécessaire.



Détecteur de présence

Si l'utilisateur quitte le rayon de détection, le détecteur donne l'ordre au luminaire, après env. 10 min, de baisser le niveau jusqu'à son extinction.

L'enclenchement ou le déclenchement manuel a la priorité sur l'automatisme. Les ordres restent valables tant que la personne ne quitte pas le rayon de détection.Le luminaire se remet en automatique après env. 10 min de non – présence.

